

PROCÈS-VERBAL

116^e Assemblée générale annuelle de l'ACPS

Mardi 7 juillet 2020, 12 h HE

Jonathan Nyborg, président de l'ACPS, souhaite la bienvenue à 104 membres et 51 invités à la 116^e Assemblée générale annuelle (AGA) de l'ACPS, confirme qu'il y a quorum et remercie les commanditaires de l'Assemblée, Cribit Seeds et SeCan. L'ordre du jour de cette première assemblée annuelle virtuelle est passé en revue et J. Nyborg explique qu'une présentation complète de l'AGA 2020 est disponible sur le site Web de l'ACPS.

C. Lafontaine, administratrice gestionnaire, Communications et services aux clients de l'ACPS et animatrice en ligne de l'Assemblée décrit de quelle façon la première AGA virtuelle va fonctionner. Les membres actifs de l'ACPS ont déjà reçu un numéro d'identification unique pour avoir accès à la plateforme de vote. Elle souhaite la bienvenue aux invités et tous les participants sont invités à utiliser la fonction « clavardage » en ligne pour poser leurs questions et faire part de leurs commentaires.

Adoption de l'ordre du jour

MOTION d'adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2020 tel que présenté aux membres.

Proposée par Dave MacKellar; appuyée par Joe Rennick

Dave MacKellar propose et Joe Rennick appuie l'adoption de l'ordre du jour suivant de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'ACPS.

ADOPTÉE

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de l'AGE et de l'AGA de 2019
4. Rapport du président
5. Rapport du directeur exécutif
6. Rapport financier
7. Approbation des vérificateurs
8. Rapport sur les mises en candidature
9. Rapport sur les résolutions de 2019
10. Prix
11. Le point sur la fusion
12. Résolutions de 2020
13. Levée

Adoption des procès-verbaux de l'Assemblée générale annuelle de 2019 et de l'Assemblée générale extraordinaire de février 2020.

Motion d'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2019 à Whistler, en C.-B., tel que présenté aux membres. Proposée par Scott Horner; appuyée par Dale Connell.

S. Horner propose et D. Connell appuie l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2019 à Whistler, en C.-B., tel que présenté aux membres. **ADOPTÉE**

Motion d'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de novembre 2019 à Saskatoon, en Saskatchewan, tel que présenté aux membres. Proposée par Scott Horner; appuyée par Dale Connell

S. Horner propose et D. Connell appuie l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de novembre 2019 à Saskatoon, en Saskatchewan, tel que présenté aux membres.

ADOPTÉE

Motion d'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de février 2020 à Saint-Hyacinthe, au Québec, tel que présenté aux membres. Proposée par Scott Horner; appuyée par Dale Connell.

S. Horner propose et D. Connell appuie l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de février 2020 à Saint-Hyacinthe, au Québec, tel que présenté aux membres.

ADOPTÉE

Rapport du président

Après avoir salué les présidents sortant et honoraire, les membres honoraires à vie ainsi que les membres Sociétaire Robertson, Jonathan Nybord, président de l'ACPS, demande aux membres une minute de silence à la mémoire des producteurs de semences décédés en 2020. Il passe ensuite en revue les cinq Domaines de résultats prioritaires (DRP) du Plan stratégique 2017-2023 de l'ACPS et leur importance pour le positionnement de l'ACPS comme chef de file, non seulement dans les domaines traditionnels où elle excelle, comme la certification des cultures de semences, mais à l'égard de toute la gamme d'enjeux importants du secteur des semences.

Ces DRP constituent le cadre du Rapport annuel 2019-2020 de l'ACPS (disponible en ligne) qui fournit le cadre pour les Rapports exécutifs lors de la présente AGA ainsi qu'un aperçu clair des priorités de l'ACPS, de sa situation financière et des résultats de 2019-2020.

J. Nyborg conclut en mettant en évidence quatre domaines prioritaires de l'ACPS en 2019-2020 et remercie toutes les personnes qui ont contribué, au cours de son mandat comme président, à orienter l'ACPS vers la modernisation du système de réglementation canadien des semences en collaboration

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
Fax/Téloc 613-563-7855
Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
P.O. Box/Case postale 8455
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
202-240, rue Catherine Street
Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



avec le gouvernement, les organisations partenaires du secteur des semences et les producteurs de semences.

En 2019-2020, les quatre principaux domaines prioritaires étaient les suivants :

1. mettre sur pied une nouvelle organisation nationale des semences
2. la modernisation continue de la certification des cultures / semences de l'ACPS
3. des normes professionnelles nationales et un programme de perfectionnement professionnel détaillé pour les producteurs de semences
4. collaborer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et ses partenaires du secteur des semences pour officiellement débiter le processus de Modernisation de la réglementation des semences.

Rapport du directeur exécutif

À l'aide des DRP du Plan stratégique, Glyn Chancey, directeur exécutif de l'ACPS, résume un vaste éventail de résultats obtenus l'an dernier qui sont décrits dans le Rapport annuel 2019-2020 de l'ACPS.

Les résultats mis en évidence comprenaient les domaines prioritaires suivants :

Normes et système d'assurance

Amélioration continue

Étant un élément essentiel du système de gestion de la qualité (SGQ) certifié ISO de l'ACPS, il a été amélioré en 2019 afin d'y inclure maintenant tous les aspects de l'ACPS : la certification, l'élaboration de normes et les services aux membres. En 2019, les améliorations apportées aux systèmes de gestion et de technologie de l'information (GI/TI) comprenaient le site des membres en ligne afin d'augmenter l'efficacité et l'accès par les membres aux données de vérification, aux descriptions des variétés, aux demandes, et aux données de certification ainsi qu'aux contrôles renforcés de la surveillance de l'identité génétique et de la pureté variétale, ce qui améliore la traçabilité par l'ACPS et la surveillance par l'ACIA des cultures ensemencées avec des semences parentales potentiellement problématiques.

Modernisation de la Circulaire 6

L'examen pluriannuel de la modernisation des *Règlements et procédures pour la production de semences pédiées au Canada* (Circulaire 6) de l'ACPS s'est terminé en 2019. Il comprenait des consultations des intervenants de la chaîne de valeur du secteur des semences ainsi que des modifications aux normes recommandées par des groupes de travail pour des cultures précises. La totalité de l'interface utilisateur de la Circulaire 6 a été mise à niveau en 2019 et comprend maintenant un outil de recherche en ligne pour avoir un accès rapide à des normes de certification précises.

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
 Fax/Téloc 613-563-7855
 Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
 P.O. Box/Case postale 8455
 Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
 202-240, rue Catherine Street
 Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



Élaboration de normes

En réponse aux demandes des membres et des clients, un groupe de travail sur les normes relatives au maïs hybride a été mis sur pied. Des normes ont été émises pour la certification des cultures de moutarde hybride et les travaux à l'égard de lignes directrices en matière de cultures de semences de chanvre non traditionnel se sont ajoutés au travail de l'AOSCA et de l'Alliance commerciale canadienne du chanvre (ACCC) concernant la certification des semences de chanvre féminisées (SCF).

Certification et modernisation de la technologie

CertiSem 2.0

CertiSem est une plateforme numérique de bout en bout qui habilite le système de certification des cultures de semences du Canada auprès des utilisateurs finaux, depuis les producteurs jusqu'à l'ACIA, en passant par les services d'inspection, les créateurs de variétés et les distributeurs. La modernisation de CertiSem 2.0 pourrait élargir l'actuel « carrefour de l'information » de l'ACPS (CertiSem 1.0) de façon à offrir une traçabilité numérique des semences de bout en bout et rentable afin de soutenir un vaste éventail de modèles d'affaires. Les éventuels avantages comprennent une reconnaissance accrue des systèmes de gestion de la qualité (SGQ) actuels, une réduction de la paperasse, des dossiers de données plus fiables, un renforcement de la sécurité des données, une meilleure transparence et assurance de la salubrité, une résilience accrue du SGQ, une protection contre les menaces et un appui pour les petites et moyennes entreprises.

Plateforme des profils de variétés

La Plateforme des profils de variétés (PPV) est un exemple fondamental de l'accès « à guichet unique » aux services de réglementation du Livre blanc sur Synergie des semences. Les renseignements propres à une variété sont actuellement détenus dans des silos de données au sein de multiples organisations et sites Web. Une PPV procurerait une approche à guichet unique pour accéder à ces renseignements. En juin 2019, un atelier de deux jours sur la Plateforme des profils de variétés avec des intervenants des gouvernements et du secteur agroalimentaire a créé un premier plan détaillé à partir duquel la PPV peut être mise au point. Des plans éventuels comprennent une traçabilité améliorée du grand livre réparti, un accès à guichet unique aux services et une certification numérique de bout en bout.

Chaîne de blocs

Lors de l'Assemblée générale annuelle de 2019, du Forum stratégique mondial sur les chaînes de blocs de l'OCDE et du groupe de travail technique des Systèmes de semences de l'OCDE, l'ACPS a communiqué aux membres, organes de réglementation gouvernementaux et autres autorités en matière de certification des semences les leçons tirées du projet pilote de 2019 sur la chaîne de blocs du soya à identité protégée « de la ferme à l'assiette ». L'ACPS a expliqué de quelle façon les chaînes de blocs et d'autres technologies du grand livre réparti (GLR) fonctionnent, leur valeur pratique éventuelle dans le secteur des semences et des exemples actuels de « contrats

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
 Fax/Télec 613-563-7855
 Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
 P.O. Box/Case postale 8455
 Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
 202-240, rue Catherine Street
 Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



intelligents ». Dans ces domaines, les travaux ont été ralentis en juillet 2020 alors que l'attention a été portée au projet d'Organisation nationale des semences et que les ressources ont été réaffectées.

Perfectionnement professionnel

Actuellement dans sa deuxième année, un projet de perfectionnement professionnel de trois ans procurera au secteur des semences des documents d'apprentissage modernes pour appuyer la formation sur le tas et la mise au point de systèmes de gestion de la qualité des producteurs de semences. En 2018, des producteurs de semences expérimentés ont aidé à élaborer des normes professionnelles nationales pratiques qui ont servi de fondement au lancement de cadres d'études et à l'élaboration de modules de cyberapprentissage en ligne en 2019.

Mise en œuvre du Livre blanc sur Synergie des semences

Organisation nationale de semences

Lors de l'Assemblée annuelle de l'ACPS-ACCS de 2019, le Comité de surveillance (CS) de Synergie des semences a présenté les experts-conseils de StrategyCorp (SCI) chargés de l'élaboration du modèle de fonctionnement cible d'une Organisation nationale des semences (ONS) dirigée par l'industrie, habilitée par le gouvernement. SCI a donné les grandes lignes de plans de collecte de données pour l'automne, de consultations des membres au cours de l'hiver et de l'élaboration d'une proposition de fusion avant le printemps 2020.

Modernisation de la réglementation des semences

Les membres ont appuyé les décisions du conseil prises en 2019 de participer activement au Groupe de travail sur la Modernisation de la réglementation des semences de la Table ronde sur la chaîne de valeur du secteur des semences, chargée de l'élaboration de recommandations à l'intention de l'ACIA, de documents de recherches et de sondages auprès des membres afin d'appuyer l'élaboration de positions stratégiques.

Création de valeur

Lors des discussions sur les redevances de fin de chaîne par rapport aux redevances de suivi en 2019, le conseil de l'ACPS a confirmé sa préférence pour le modèle des redevances de suivi, mais a fortement appuyé un engagement continu auprès de groupes de producteurs afin d'établir un consensus. Le président sortant de l'ACPS, à titre de représentant de l'ACPS au conseil d'administration de la Fédération canadienne de l'agriculture et de président de son Comité de l'innovation en matière de semences, a soutenu les efforts visant à coordonner les positions stratégiques de la FCA auprès de Les Producteurs de grains du Canada, de l'Association canadienne du commerce des semences (ACCS) et de la Canadian Plant Technology Agency (CPTA) afin d'élaborer un document de principes comportant un mandat commun pour les organisations de producteurs et le secteur des semences.

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
Fax/Télé 613-563-7855
Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
P.O. Box/Case postale 8455
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
202-240, rue Catherine Street
Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



Rapport financier

G. Chancey, directeur exécutif de l'ACPS, passe ensuite en revue le Rapport financier de 2019-2020 de l'ACPS et rappelle aux membres que ces rapports sont disponibles dans la présentation sur l'AGA (disponible en ligne).

État des opérations – Revenus

Les revenus tirés des droits sont demeurés stables par rapport à l'année précédente. Les revenus d'intérêts et d'autres provenances ont été plus élevés en 2019-2020, tandis que les droits d'adhésion et les droits de superficie ont été légèrement moindres.

Tableau des dépenses générales et administratives

Les dépenses réelles en 2019-2020 ont été substantiellement moindres que les dépenses budgétées en raison d'une décision prise par le conseil de l'ACPS en milieu d'année de reporter les investissements prévus dans la modernisation des systèmes de l'ACPS afin de se concentrer sur le projet de fusion de Synergie des semences. À noter que nos vérificateurs ont séparé ces dépenses sur Synergie des semences des dépenses administratives générales réelles.

État des opérations – Dépenses

Les dépenses opérationnelles globales en 2019-2020, ainsi que les dépenses liées au projet Collaboration Synergie des semences ont suivi de près les dépenses de 2018-2019. Les coûts salariaux de base ont augmenté d'environ 14 % à la suite de la mise en œuvre d'un examen indépendant de la rémunération commandé par le conseil de l'ACPS. Les dépenses pour le côté technique et l'élaboration des données, les services en sous-traitance et la publicité ont été beaucoup moins élevées que les prévisions budgétaires en raison d'un changement de priorités à la mi-exercice pour la fusion. Les dépenses liées aux déplacements des administrateurs ont été plus élevées que les dépenses budgétées en raison d'une importante augmentation du nombre de réunions – principalement reliés à la fusion. Les dépenses relatives au traitement des données ont été plus élevées en raison d'un risque de tornade qui a accéléré la création d'une capacité de sauvegarde. Les dépenses d'amortissement ont été plus faibles en raison de la décision de ne pas aller de l'avant avec les investissements prévus en technologie. La plupart des autres dépenses sont demeurées comparables.

État de l'évolution de l'actif net

L'actif net de l'Association dispose d'un taux de réserve d'exploitation de 60,74 % (l'actif net disponible par rapport aux dépenses totales). Cette réserve équivaut à 75,51 % lorsque les dépenses de tiers qui transitent par l'ACPS sont prises en compte (droits des filiales payés et inspections de l'ACIS). Ces ratios sont légèrement en baisse par rapport aux niveaux de 2018-2019 qui étaient respectivement de 61,08 % et de 9,86 %, mais sont tout de même très sains. Par conséquent, l'Association dispose de la capacité financière pour financer des programmes futurs et appuyer sa mission. Toutefois, les niveaux élevés continus des investissements dans le projet Collaboration Synergie des semences ne peuvent être soutenus sans des revenus de transition additionnels. Une

augmentation temporaire des droits pour financer ce travail a été approuvée pour 2020–2021, jusqu'à concurrence de trois ans, sous réserve d'un examen annuel. On s'attend à ce que cela rapporte une somme additionnelle de 500 000 \$.

État de l'évolution – 4 dernières années

Le budget de base de l'ACPS a augmenté au cours des quatre dernières années, tout comme la qualité et la valeur ajoutée des services qu'elle fournit par l'intermédiaire de CertiSem. La plus importante augmentation des dépenses est liée au projet Synergie des semences et, plus récemment, au volet de l'Organisation nationale des semences (ONS) (moyenne de 500 000 \$ et plus par année et plus en 2020). Espérons que la nouvelle norme sera une organisation nationale des semences qui offre la certification des semences à guichet unique et d'autres services décrits dans le Livre blanc. Pour y arriver, il faudra plusieurs années d'un travail acharné qui s'ajoute aux responsabilités de base liées à la certification des semences. La durabilité à long terme exige une volonté d'investir dans des solutions d'affaires novatrices et durables. Les réserves de l'ACPS sont plus élevées que ce qu'exige la réserve d'urgence (1,5 million de dollars) et il y aura un avantage en 2021-2022 sans une réduction des droits ou un investissement dans le régime de retraite. Le régime de retraite a continuellement été évalué au cours des deux dernières années et le conseil reçu est de « maintenir le cap ».

Mise à jour financière 2020-2021 / 2021-2022

Le processus actuel d'élaboration du budget pour l'exercice financier a été revu et mis à jour, depuis le budget initial 2020-2021 (février 2020) jusqu'à la mise à jour des prévisions (mai 2020) ainsi que les scénarios actuels (juillet 2020) et les considérations.

Réflexions du directeur exécutif

Son départ étant annoncé pour février 2021, Glyn revient sur ses cinq années à titre de directeur exécutif de l'ACPS, et remercie le conseil, les filiales et le personnel. Il a apprécié la façon dont notre conseil a assumé un rôle de leadership dans le processus de fusion et à quel point nos filiales et notre bureau national se sont rapprochés. Il a également été impressionné par les progrès dans notre technologie, dans la modernisation de l'ACPS et par l'amélioration marquée des services aux membres, ainsi que par les progrès relatifs au perfectionnement professionnel. Mais avant tout, il est très heureux et fier du personnel de l'ACPS. Il donne aux membres l'assurance que, peu importe le résultat du vote de ratification, l'ACPS se trouve entre très bonnes mains et il remercie les membres de leur appui continu et de l'investissement dans le personnel et les systèmes afin de bâtir une vision commune de l'avenir.

Questions et commentaires des membres

J. Nyborg anime une séance en ligne de questions et commentaires des membres sur les rapports financiers. Les questions et les réponses comprennent :

- Q : Quelle a été la part de l'ACPS concernant les coûts de StrategyCorp?
R : 125 000 \$

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
Fax/Télé 613-563-7855
Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
P.O. Box/Case postale 8455
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
202–240, rue Catherine Street
Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



- Q : Est-ce que les membres approuvent le Rapport financier de l'ACPS?
R : (de la part de l'assesseur-conseil de l'AGA) : En vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, le conseil d'administration approuve les rapports financiers.
- Q : Après la fusion, où va l'excédent de l'ACPS?
R : Lors d'une fusion, tous les actifs et passifs de toutes les organisations fusionnantes vont à Semences Canada.

Approbation des vérificateurs

Comme l'a conseillé le Comité de la vérification de l'ACPS, le conseil recommande de désigner KPMG les vérificateurs de l'Association pour l'année qui vient, selon la rémunération qui sera fixée par le conseil d'administration.

Motion de désigner KPMG les vérificateurs de l'Association pour l'année qui vient, selon la rémunération qui sera fixée par le conseil d'administration. Proposée par André Lussier; appuyée par Roy Klym
ADOPTÉE

Rapport sur les mises en candidature

Le Rapport du Comité des mises en candidature qui suit est présenté par Kevin Runnalls, président sortant et président et président du Comité des mises en candidature de l'ACPS.

Élus par les membres des filiales comme administrateurs représentant les producteurs au sein du conseil de l'ACPS

- Colombie-Britannique : David Wuthrich
- Alberta : Glenn Logan et Scott Horner
- Saskatchewan : Roy Klym et Laurie Wakefield
- Manitoba : Eric McLean et Ryan Murray
- Ontario : David MacKellar et Dale Connell
- Québec : André Lussier et Martin Provencher
- Maritimes : Jim Baillie et Peter Boswall

Mis en candidature par les ministres provinciaux de l'Agriculture

- Lori Vickers, de la Colombie-Britannique
- Marc MacNaughton, de l'Alberta
- Mitchell Japp, de la Saskatchewan
- Chami Amarasinghe, du Manitoba
- Joanna Follings, de l'Ontario
- Djiby Sall, du Québec
- Peter Scott, du Nouveau-Brunswick
- Steven Tattrie, de la Nouvelle-Écosse
- Steven Hamill, de l'Île-du-Prince Édouard

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
Fax/Télex 613-563-7855
Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
P.O. Box/Case postale 8455
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
202-240, rue Catherine Street
Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



Nommés au conseil d'administration de l'ACPS pour 2020-2021

- Joe Rennick, Milestone, SK
- Jonathan Nyborg, New Denmark, NB
- Bryan Harvey, Saskatoon, SK

Comité exécutif de l'ACPS pour 2020-2021 :

- Joe Rennick, Milestone, SK : président
- Dale Connell, Palmerston, ON : 1^{er} vice-président
- Laurie Wakefield, Milestone, SK : 2^e vice-président
- Djiby Sall, Québec, QC : rep. du ministère provincial
- Jonathan Nyborg, New Denmark, NB : président sortant

Motion : Motion d'adoption du Rapport sur les mises en candidature 2020 tel que présenté aux membres pour élire les candidates et candidats désignés au conseil d'administration de l'ACPS.

Proposée par Peter Boswall; appuyée par Glenn Logan

ADOPTÉE

Rapport sur les résolutions de 2019

Les réponses de l'ACPS à chacune des trois résolutions appuyées par les membres lors de l'AGA de 2019 sont présentées par Kevin Runnalls, président sortant et président du Comité des résolutions.

Motion : Motion d'adoption du Rapport sur les résolutions tel que présenté aux membres.

Proposée par Jim Baillie; appuyée par Eric McLean

ADOPTÉE

Prix

Les récipiendaires des prix suivants de l'ACPS en 2019-2020 CSGA sont annoncés par le président du Comité des prix, K. Runnalls :

- Robertson Associate Award
 - Calvin Pitura, Domain, MB
 - Chris Ens, Rhineland, MB
 - Rick Rutherford, Grosse Isle, MB
 - Terry Ardell, Vanscoy, SK
- Membre honoraire à vie :
 - Jennifer Mitchell Fetch, Brandon, MB
 - Jennifer Seward, Carman, MB
 - Tom Fetch, Brandon, MB

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
 Fax/Télec 613-563-7855
 Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
 P.O. Box/Case postale 8455
 Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
 202-240, rue Catherine Street
 Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



Outre la reconnaissance sur le site Web de l'ACPS et lors de la présente AGA, ces distingués récipiendaires ont accepté d'être reconnus dans le cadre de présentations en personne lors de l'AGA en 2021.

Le point sur la fusion

J. Nyborg, qui avec Roy Klym de la Saskatchewan représentait l'ACPS dans les négociations sur la fusion, préside cette séance qui porte sur les éléments suivants :

- un aperçu de la fusion – par J. Nyborg;
- les tenants et aboutissants de la proposition de fusion – par Chris Loreto de StrategyCorp;
- les points de vue sur la fusion – par cinq administrateurs de l'ACPS
- questions et commentaires des membres sur la fusion

Aperçu de la fusion

Parmi les importantes tendances récentes dans le secteur canadien des semences, mentionnons les changements technologiques, le téléchargement par le gouvernement des activités de réglementation qui ne sont pas directement reliées à la sécurité et la santé humaine et la séparation croissante des consommateurs urbains de leur système de production d'aliments. La diversification des modes de prestation de services d'inspection des cultures de semences a été imposée au secteur des semences en 2014, sans qu'il y ait de discussions préalables, et la « modernisation de la réglementation des semences » imminente a été décrite par l'ACIA comme une occasion qui n'arrive « qu'une seule fois par génération » pour un examen global du cadre de réglementation des semences du Canada, qui comprend une discussion sur une organisation nationale des semences unique. Dès 2016, après de longues discussions avec les membres et le secteur, l'ACPS a rédigé un Plan stratégique dont les priorités comprenaient la modernisation et les préparatifs, avec les partenaires du secteur des semences, en vue de discussions avec l'ACIA relativement à un système de semences de prochaine génération.

J. Nyborg passe en revue le processus exhaustif de consultation, en particulier avec les filiales régionales, les nombreux facteurs pris en considération par le conseil de l'ACPS pour parvenir à sa décision de recommander la fusion. L'ACPS a négocié l'inclusion de mesures visant à s'assurer que Semences Canada profite d'une forte représentation régionale; que la certification des semences occupe une place centrale; que les associations régionales des semences présentent la candidature de personnes pour le Comité de la certification des semences; que le vote à distance soit exigé à l'égard d'enjeux importants, y compris l'élection des administrateurs au conseil; que l'anglais et le français soient les langues de Semences Canada; qu'un plan de mise en œuvre et un budget soient convenus au préalable afin d'assurer la continuité des activités; et que les futurs droits d'adhésion et de services soient raisonnables et proportionnels.

La possibilité d'un conflit d'intérêts entre les mandats de réglementation et de défense des intérêts de Semences Canada a été une préoccupation pour certains, mais cela peut être géré par le biais d'une entente formelle avec l'ACIA et, dans le Livre blanc, les organisations partenaires fusionnantes se sont engagées envers un solide système de réglementation. J. Nyborg reconnaît que beaucoup, y compris le

conseil, ont remis en question la sagesse de se joindre au commerce des semences étant donné qu'il existe des différences culturelles fondamentales que certains ont décrites comme étant une question de « cols bleus versus cols blancs ». Par contre, il signale qu'il existe également de solides similarités, notamment une passion relativement au rôle important des semences et la nature familiale de nombreuses entreprises semencières qui sont de fervents supporteurs de la collectivité.

Pour certains, il s'agit d'une décision très difficile. Fondée en 1904, l'ACPS a une fière tradition de 116 années de services à l'agriculture canadienne. Laisser entendre qu'elle n'existerait plus à titre d'entité distincte n'est pas facile à envisager. D'autres reconnaissent que les temps ont changé et que les producteurs de semences seraient mieux placés en unissant leurs forces avec les partenaires du secteur des semences.

Cela dépendra en grande partie des nombreuses figures familières et administrateurs de talent qui siègeront au conseil inaugural de Semences Canada et des conseils continus de la part d'un personnel expérimenté, dévoué et professionnel. Beaucoup dépendra également des membres de Semences Canada et de leur engagement envers la création d'une organisation de calibre mondial. Si seulement 10 % des plus de 2 500 entreprises productrices deviennent membres, elles deviendront une force motrice dans l'organisation.

En fin de compte, ce sont les avantages possibles de Semences Canada sur les risques du statu quo qui a convaincu la plupart des administrateurs : une association nationale des semences unique, plutôt que cinq organisations distinctes, pour offrir des services de réglementation à guichet unique d'une façon moderne, efficace, et investir les ressources nécessaires afin d'obtenir les meilleurs résultats possible pour tous.

Le conseil d'administration de l'ACPS a l'obligation fiduciaire de prendre des décisions au meilleur des intérêts de cette organisation sans but lucratif et des intervenants. Après un examen exhaustif, le conseil de l'ACPS a décidé que le plan de fusion proposé était solide et de le soumettre à un vote des membres. Jonathan rappelle aux membres qu'ils n'ont pas une telle obligation envers l'ACPS et qu'ils peuvent voter en fonction de leurs propres intérêts. Ils ont été invités à lire la trousse de ratification, à sopeser les avantages et les inconvénients de la fusion, à discuter en ligne avec d'autres producteurs de semences ou à participer à des séances de discussion ouverte pour en apprendre davantage, puis à voter.

Les tenants et aboutissants de la fusion

Chris Loreto de StrategyCorp, donne un aperçu des éléments clés de la façon dont l'organisation Semences Canada proposée fonctionnerait, tout en rappelant que la trousse de ratification complète de documents sur Semences Canada est disponible sur le site Web de l'ACPS, de même qu'un calendrier des séances de discussion ouverte de l'ACPS relativement aux questions, commentaires et dialogue des membres à l'égard de la fusion.

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
 Fax/Téloc 613-563-7855
 Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
 P.O. Box/Case postale 8455
 Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
 202-240, rue Catherine Street
 Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



Les principales catégories de services de Semences Canada seront les services axés sur les membres, notamment les communications, les programmes de perfectionnement professionnel et la défense des intérêts, l'agrément des établissements semenciers, la formation à l'égard des activités d'assurance de la qualité et les services non liés aux semences, entre autres la certification des produits biologiques.

En ce qui a trait aux droits, C. Loreto explique que les membres de Semences Canada dont les droits sont protégés verseront le même montant total qu'ils ont versé au cours du dernier exercice financier aux associations/organisations fusionnantes dont ils étaient membres. Dans le cas des membres actuels de l'ACPS, si les droits d'une exploitation semencière sont protégés en tant que membre de la classe Entreprise, ils verseront 240 \$ pour leur adhésion. Si une exploitation semencière est membre d'une autre organisation fusionnante, elle versera également le ou les droits versés à cette organisation.

Chris explique également que, dans la mesure où la ratification de la fusion reçoit l'appui des deux tiers des membres votants de chaque organisation, un Plan de mise en œuvre de haut niveau sera alors mis en application. Ce plan compte plus de 160 activités de mise en œuvre, depuis la gouvernance jusqu'à l'engagement des organes de réglementation, ces activités devant être achevées avant et après la fusion.

Points de vue sur la fusion

Cinq administrateurs de l'ACPS forment un groupe d'experts et traitent de quelques questions couramment posées sur la fusion proposée.

Panéliste : Scott Horner (Alberta)

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

- Faire plus. Pour que les ressources ciblées de l'ensemble du secteur soient alignées sur les priorités clés des producteurs de semences.
- Pour se faire entendre - L'ACPS est un organisme de réglementation, elle n'a pas de mandat de défense des intérêts - les producteurs bénéficieront d'une voix forte et coordonnée pour défendre leurs intérêts

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour les producteurs de semences?

- Le changement est difficile, la peur de l'inconnu et la peur de la perte sont ce qui peut paralyser le processus.
- De nombreux producteurs de semences craignent de perdre leur rôle dans la prestation de la certification des cultures de semences et craignent que les producteurs de semences perdent leur voix. Il y a aussi le risque d'augmentation des cotisations.

En supposant que le vote sur la fusion soit positif, que faut-il faire pour que le lancement historique de Semences Canada soit un succès?

- Investir dans la formation d'équipes et dans un programme d'intégration important qui informe tout le monde du mandat de Semences Canada et qui établit un consensus sur la façon de le réaliser. Il est essentiel, dès le départ, que le nouveau conseil d'administration, le personnel et le directeur exécutif aient une compréhension précise des responsabilités et des priorités de chacune des associations.

Panéliste : Roy Klym (Saskatchewan)

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

- Des gains d'efficacité possibles en mettant la technologie au service des services de certification dans le cadre d'une seule organisation.
- Un accès à une communauté de réseautage beaucoup plus large pour identifier et développer des perspectives commerciales nouvelles et innovantes si le conseil d'administration de Semences Canada accueille tous les membres admissibles.

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour les producteurs de semences?

- Une augmentation de la structure tarifaire des membres producteurs pour supporter une plus grande partie du budget de fonctionnement de Semences Canada. Si une grande partie des producteurs décident de devenir des clients, réduisant ainsi le nombre de membres, la partie des droits d'entrée de service de la certification devra augmenter pour payer pour le reste de l'organisation.
- Une réticence du conseil d'administration de Semences Canada à reconnaître les importantes contributions des membres de la base.

Quelles mesures doit prendre Semences Canada pour s'assurer qu'elle est une force positive pour les producteurs de semences indépendants?

- Semences Canada devra prouver au cours de la première année qu'elle fournit une « valeur réelle » pour l'argent consacré par les membres producteurs à l'adhésion.

Panéliste : Eric McLean (Manitoba)

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

- Les avantages immédiats se situeront dans les domaines des communications (capacité de parler en toute franchise, et bâtir une cohésion), du développement de projets (les deux côtés de l'histoire seront entendus tôt avant que les mauvaises voies ne soient choisies), du marketing (plus efficace grâce à l'amélioration des communications et que la valeur des semences et des produits semenciers s'enracine) et de la défense des intérêts (les organes de réglementation et les analystes auront désormais la possibilité d'élaborer des messages unifiés).

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour les producteurs de semences?

- Si Semences Canada ne parvient pas à offrir de la valeur à ses membres alors que les cotisations sont adaptées à la croissance de la nouvelle organisation, les petites entreprises (qu'il s'agisse des producteurs, de l'industrie ou des services) ne seront pas satisfaites. Semences Canada doit assurer un fonctionnement transparent et une excellente communication avec ses membres afin de pouvoir prouver qu'elle déploie les meilleurs efforts possibles pour faire croître et exceller l'industrie canadienne des semences.

Pourquoi est-ce que les producteurs de semences devraient faire confiance au conseil d'administration proposé de Semences Canada pour établir un équilibre entre les intérêts des grandes et des petites entreprises?

- La plupart des gens seraient d'accord pour dire que le mariage est l'une des unions ultimes. En tant que tel, il requiert une attention et une communication constantes pour en assurer le succès. Une union réussie exige également que chaque partenaire veille sur l'autre. Toutes les personnes choisies pour faire partie du premier conseil d'administration de Semences Canada ont pour objectif d'atteindre l'excellence dans l'industrie canadienne des semences. Si chacun garde cet objectif à l'esprit, l'avenir sera plein de possibilités pour les générations à venir. C'est la poursuite de l'héritage de ce que l'ACPS et l'ACCS ont entrepris de faire il y a de nombreuses années.

Panéliste : Dale Connell (Ontario)

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

- Moins d'isolement, plus d'intégration entre les personnes dans le secteur des semences
- base de revenus et de droits plus large pour couvrir les frais généraux

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour les producteurs de semences?

- Un changement de mentalité

Le document « FAQ » de Semences Canada indique que le Canada est « en danger d'être déclassé par d'autres pays. » Pourquoi et comment le Canada est-il en danger d'être déclassé? Et comment est-ce que Semences Canada aidera à changer cela?

- Nous avons besoin d'un meilleur climat d'investissement et d'un meilleur rendement de l'investissement
- La taille et la valeur réduites de notre marché sont des défis
- Nous avons besoin d'un vaste réservoir de talents engagés où les gens voient un avenir pour eux-mêmes et pour les autres

Panéliste : André Lussier (Québec)

Quelles seront les nouvelles perspectives que Semences Canada offrira aux producteurs de semences?

- Tant les Pays-Bas que la France ont une organisation semencière centrale qui inclut tous les acteurs de la chaîne de valeur des semences. Au cours de notre voyage dans ces pays, nous avons demandé à beaucoup de producteurs s'ils étaient satisfaits d'une organisation commune. La réponse était toujours la même : oui, ils sont satisfaits et non, les grandes entreprises n'ont pas pris le contrôle. Pourquoi est-ce que ce serait différent au Canada?

Quels sont les risques que pose Semences Canada pour les producteurs de semences?

- Le plus grand risque est le désengagement des producteurs de semences.

Que peut faire Semences Canada pour s'assurer que les membres francophones continueront de prospérer?

- Dans les règlements administratifs de Semences Canada, il est écrit noir sur blanc que les langues de l'organisation sont l'anglais et le français. Étant donné que les employés de l'ACPS seront intégrés à Semences Canada, le bilinguisme ne sera pas perdu. Nous ne commençons pas avec de nouvelles personnes – ce sera comme avant, rien n'aura changé.

Questions et commentaires des membres sur la fusion

Le président, J. Nybor, anime une séance en ligne des questions et commentaires des membres sur la fusion. Les sujets comprennent la différence entre les membres des classes Entreprise et Professionnel, l'importance pour les régions de présenter la candidature d'administrateurs et comment le conseil de Semences Canada rationalisera les droits d'adhésion et les droits des services aux clients.

Résolutions de 2020

K. Runnalls, président sortant et président du Comité des résolutions, anime une discussion sur les résolutions de 2020. Avec l'avis d'AGA, les membres ont été invités à présenter des résolutions et tous les participants à l'AGA 2020 de l'ACPS pouvaient utiliser la fonction de clavardage en ligne pour faire part de leurs questions et commentaires.

Résolution n° 1 : Analyse FFPM

ATTENDU QU'il s'agit de la plus importante décision de toute l'histoire de l'ACPS, et que les changements qui en découleront pour la portée, la taille et la culture de la nouvelle organisation auront une plus grande incidence pour les producteurs (la seule organisation nommée dans la *Loi sur les semences*) que pour toute autre organisation;

ATTENDU QUE le conseil et le personnel auront, avec la diligence appropriée, étudié cette entente définitive de tous les points de vue et auront effectué une analyse FFPM qui comprend, mais sans s'y limiter, les membres, la gouvernance et les coûts;

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
Fax/Télé 613-563-7855
Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
P.O. Box/Case postale 8455
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
202-240, rue Catherine Street
Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



ATTENDU QUE comme c'est le cas pour toutes les initiatives, il y a des possibilités, mais il y a TOUJOURS des risques et des conséquences, et que, par conséquent, les membres ont DROIT à recevoir tous les renseignements, avantages et désavantages pour prendre une décision plus éclairée,

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que l'ACPS ajoute immédiatement son analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces) complète de la nouvelle organisation des semences sur son site Web réservé uniquement à ses membres afin de les aider à prendre une décision plus éclairée.

Présentée par Carl Bolton; appuyée par Roy Klym

ADOPTÉE par 80 voix contre 15

CONSIDÉRATIONS : The CSGA Board recently directed the office to include a SWOT Analysis, which summarizes Board considerations before recommending amalgamation to members, throughout CSGA's member communications and engagement plan including the Town Halls.

Résolution n° 2 : Tribune sur le site Web

ATTENDU QUE LA COVID-19 a perturbé notre monde et compliqué les communications et le dialogue pour permettre aux membres de suivre le pour et le contre de la fusion;

ATTENDU QUE l'ACPS a toujours été une organisation ouverte et transparente et a fait la promotion de discussions ouvertes et respectueuses;

ATTENDU QUE les liens et le site Web de l'ACPS fournissent actuellement les raisons d'aller de l'avant avec la fusion, mais n'indiquent aucune préoccupation ni aucun point de vue contraire pour que les membres prennent une décision pleinement éclairée;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QU'étant donné que les liens et le site Web de l'ACPS offrent uniquement le point de vue en faveur de la fusion, que l'ACPS fournisse immédiatement une tribune interactive sur le site Web réservé uniquement à ses membres pour qu'ils aient différents points de vue et préoccupations au sujet de la fusion proposée de sorte que tous les membres puissent prendre une décision pleinement éclairée.

Proposée par Carl Bolton; appuyée par Roy Klym

ADOPTÉE par 79 voix contre 11

CONSIDÉRATIONS : Le conseil de l'ACPS a récemment enjoint au bureau de s'assurer que les outils interactifs en ligne de l'ACPS, notamment *ParlonsSemences*, sont utilisés pour le dialogue des membres sur les avantages et les inconvénients de la fusion.

Résolution n° 3 : Clarté financière – Responsabilité fiduciaire

ATTENDU QUE, avec la possible disparition de l'ACPS, les membres de l'ACPS demandent des informations financières complètes afin de prendre une décision en toute connaissance de cause au sujet de la fusion;

ATTENDU QUE les états financiers actuels de l'ACPS affichent des actifs de 2,9 millions de dollars et un déficit de 410 000 \$ pour l'année en cours;

ATTENDU QU'il n'y a eu aucune explication quant à ce qu'il adviendra des actifs, combien « Semences Canada » recevra de chacune des cinq autres associations fusionnantes éventuelles;

ATTENDU QUE le point n° 7 de la Convention de fusion proposée stipule que « Chaque partie a fait une divulgation entière et complète à l'autre partie de ses actifs et de ses passifs »

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que tous les membres de l'ACPS reçoivent des informations financières justes et à jour de toutes les associations fusionnantes éventuelles de « Semences Canada » dans le cadre de la trousse de ratification de l'ACPS avant le vote de ratification de la fusion.

Présentée par Ed Lefsrud; appuyée par Heather Kerschbaumer

ADOPTÉE par 61 voix contre 33

CONSIDÉRATIONS : Les organisations fusionnantes pourraient afficher les situations financières sur le site Web de Synergie des semences.

Résolution n° 4 : Attentes financières futures

ATTENDU QUE, avec la possible disparition de l'ACPS, les membres de l'ACPS demandent des informations financières complètes afin de prendre une décision éclairée et en toute connaissance de cause au sujet de la fusion

ATTENDU QUE d'après la liste envoyée aux producteurs de semences « Cinq choses que les producteurs de semences doivent savoir », le point 5 stipule que les droits ne seront pas modifiés au cours des deux prochaines années, et que cette déclaration est insuffisante pour que les membres de l'ACPS prennent des décisions informées à l'égard des 3 années subséquentes et après,

ATTENDU QUE le Plan d'affaires « Situation financière prévue de Semences Canada » contient deux années supplémentaires de prévisions concernant les revenus et les dépenses,

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
 Fax/Téloc 613-563-7855
 Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
 P.O. Box/Case postale 8455
 Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
 202-240, rue Catherine Street
 Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



ATTENDU QU'il n'y a jamais eu d'indications qu'il y aurait (ou devrait y avoir) des coûts/épargnes découlant de la fusion de ces 5 associations et que par conséquent les droits pourraient être réduits,

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que tous les membres de l'ACPS reçoivent des renseignements financiers justes et à jour décrivant les avantages éventuels et les passifs (y compris les droits/coûts futurs prévus) auxquels tous les membres de l'ACPS peuvent s'attendre au cours des cinq prochaines années au moins.

Présentée par : Ed Lefsrud ; appuyée par Heather Kerschbaumer

REJETÉE

CONSIDÉRATIONS : La trousse de ratification, en particulier le Plan d'affaires, pour Semences Canada donne les grandes lignes des prévisions financières jusqu'en 2024, les droits prévus en 2021 et une orientation stratégique relativement au recouvrement des coûts pour le nouveau conseil.

Résolution n° 5 : Représentation de la gouvernance

ATTENDU QUE la majorité des membres de l'ACPS sont des producteurs de semences indépendants de petite à moyenne taille, souvent avec une intégration verticale, qui doivent composer avec des fardeaux réglementaires orientés vers des entreprises semencières de plus grande taille;

ATTENDU QUE ces petites et moyennes entreprises prennent d'importants risques de production, mais pourtant produisent un nombre plus élevé de boisseaux de semences sur une superficie en acres plus importante et qu'elles versent la majorité des droits organisationnels;

ATTENDU QUE l'ACPS doit agir dans l'intérêt supérieur de ses membres;

ATTENDU QUE la structure actuelle proposée du conseil d'administration de la nouvelle Organisation des semences ne garantit pas que la majorité des membres seront représentés parce que les producteurs indépendants de petite à moyenne taille n'ont PAS la garantie d'avoir une majorité de sièges au conseil,

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE la ratification d'une nouvelle organisation des semences devrait être rejetée à moins que la majorité des sièges au conseil d'administration de la nouvelle organisation des semences (au moins 8 des 15 sièges, et/ou 6 des 11, ou toute autre alternance de la structure des sièges) ne soit garantie comme étant des sièges réservés à ces producteurs de semences indépendants de petite et moyenne taille.

Présentée par Lyndon Stoll; appuyée par Sarah Weigum

REJETÉE

CONSIDÉRATIONS : The proposed inaugural Board of 15 has 7 regional directors, nominated by CSGA Branches, and one (1) seed grower value chain director.

Résolution n° 6 : Processus de mise en candidature

ATTENDU QUE l'ACPS envisage une fusion avec l'ICS, l'ACCS, l'AASCC et la CPTA;

ATTENDU QU'en vertu du règlement administratif 5.6 de la trousse de ratification – Processus de mise en candidature, il est stipulé que le conseil de la nouvelle ONS ou que le Comité de gouvernance et des mises en candidature élaboreront le processus pour déterminer qui est admissible à une candidature au poste d'administrateur. Il ne s'agit pas d'une question de si, mais de quand, un abus de pouvoir surviendra par le conseil actuel. Le conseil actuel, ou le Comité de gouvernance et des mises en candidature qui est choisi par le conseil, aura le pouvoir d'approuver au préalable une liste des candidats aux postes d'administrateurs;

ATTENDU QUE oui, les membres éliront des administrateurs, mais ils auront uniquement la possibilité de choisir parmi les candidats que le conseil actuel aura choisis. Si le conseil a un but précis, il pourra approuver uniquement les candidats qui partagent ses points de vue, même si les membres ne sont pas d'accord.

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE le conseil ou le Comité de gouvernance et des mises en candidature ne soient autorisés qu'à fournir une biographie des candidats possibles, mais ne sera pas autorisé à faire des recommandations à l'égard des candidats possibles.

À cette fin, les règlements administratifs devront être examinés de nouveau et le processus de ratification devra être analysé de nouveau. L'ACPS doit présenter cette révision des règlements administratifs à l'ONS avant d'aller de l'avant avec une fusion.

Présentée par Ron Markert; appuyée par Norman Lyster

ADOPTÉE par 52 voix contre 42

CONSIDÉRATIONS : Pour réaliser la Résolution n° 6, le Règlement administratif général de Semences Canada devrait être révisé, le processus de ratification de la fusion réexaminé, et avant de procéder à la ratification, la révision proposée du Règlement administratif général présentée aux autres organisations fusionnantes.

Résolution n° 7 : Gouvernance

ATTENDU QUE l'ACPS possède une longue histoire de gouvernance transparente et ouverte, étant convaincue que la science et les faits sont au cœur de sa gouvernance et de sa culture, que tout cela a résisté à l'épreuve du temps et de l'adversité de ses points de vue pour améliorer ses membres,

l'industrie des semences et le secteur agricole commercial, elle a été le fondement de la crédibilité du système des semences auprès de ses membres, des agriculteurs et des gouvernements;

ATTENDU QU'il existe pratiquement un sentiment de panique que l'insistance du conseil d'administration de l'ACPS est d'obtenir une fusion rédigée rapidement sans qu'il y ait pour autant de renseignements à l'appui autres que des espoirs et des appels au mythe de la tarte aux pommes et de la maternité pour obtenir des renseignements. Et pourtant, c'est à partir de cela qu'on s'attend à ce que les membres prennent une décision dont les proportions sont monumentales et irrévocables. Tout cela combiné à un silence imposé concernant toute préoccupation que pourrait continuer d'avoir le CA de l'ACPS, jette une douche froide sur la relation qu'entretient le CA de l'ACPS avec ses membres. C'est d'autant plus froid lorsque le grand objectif proposé par la fusion est d'avoir une voix plus importante;

ATTENDU QU'une saine gestion des affaires et des risques dicte une compréhension profonde de l'environnement dans lequel une personne se trouve ou prévoit se trouver. De toute évidence, la gouvernance, la réglementation, la structure et la crédibilité du système en entier sont carrément encadrées par ces paramètres. Un élément de scepticisme est nettement justifié dans une telle situation, et d'autant plus lorsque l'on sait que l'information est retenue.

PAR CONSÉQUENT, il est résolu que le CA de l'ACPS élimine tous les obstacles à une discussion totale à laquelle tous peuvent participer. Cela comprendrait tous les membres, tout le personnel et le CA afin que :

- les faiblesses et les menaces ainsi que les possibilités et les forces fassent l'objet de discussions;
- les séances de discussions ouvertes comprennent une représentation des deux points de vue, et que toutes ces discussions ouvertes soient enregistrées et archivées dans leur intégralité pour permettre à tous les membres de les consulter facilement.
- une présence sur le Web soit fournie pour les points de vue opposés relativement aux préoccupations ou questions à être abordées de part et d'autre.
- l'information selon laquelle la discussion a été élargie tant sous forme électronique que papier doit être envoyée aux membres au plus tard le 15 juillet.

Présentée par Norman Lyster; appuyée par Ron Markert

ADOPTÉE par 49 voix contre 44

CONSIDÉRATIONS : Le conseil de l'ACPS a récemment enjoint au bureau d'aborder toutes les recommandations ci-dessus.

Levée

J. Nyborg, le président sortant, remercie K. Runnalls, le président sortant qui se retire, de l'enthousiasme déterminé dont il a fait preuve au conseil d'administration et au comité exécutif et promet de lui

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
Fax/Téloc 613-563-7855
Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
P.O. Box/Case postale 8455
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
202-240, rue Catherine Street
Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



envoyer sa plaque par la poste. Il remercie également les organisateurs de l'Assemblée, plus particulièrement tous ceux qui ont pris le temps de participer à cette AGA très différente.

Avec le vote imminent sur la fusion, le nouveau président, Joe Rennick, accepte avec beaucoup d'émotion le marteau virtuel de président de la part de J. Nyborg. J. Rennick demande aux membres d'examiner avec attention la trousse de ratification sur la fusion et de voter de façon informée et en toute confiance le 27 août. Puisque nous devons le faire, faisons-le comme il faut.

Le président J. Rennick souhaite à tous les membres de l'ACPS et à tous ceux qu'ils desservent une bonne récolte et un retour à une bonne santé et à la normale. Nous sommes plus forts ensemble.

Motion : Dave Wuthrich propose, et Ryan Murray appuie, la levée de l'Assemblée générale annuelle 2020 de l'ACPS.

ADOPTÉE

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
Fax/Télec 613-563-7855
Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
P.O. Box/Case postale 8455
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
202-240, rue Catherine Street
Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8

